



OFFRE D'EMPLOI N° 2024-002
Affichage interne et externe

PRÉPOSÉE / PRÉPOSÉ AUX ESPACES VERTS
Département des travaux publics

QUALIFICATION DU POSTE :

Poste syndiqué, saisonnier, à temps plein.

HORAIRE DE TRAVAIL:

L'horaire normal de travail est établi conformément à la convention collective, soit du lundi au vendredi, pour une semaine normale de travail de 35 heures.

RÉMUNÉRATION:

Selon l'échelle salariale de la convention collective de travail (à titre indicatif, entre 20.56 \$/heure et 22.70 \$/heure).

AUTRES:

Ce poste est pour une durée indéterminée. Ce poste peut être combiné avec d'autres postes compatibles, tel que : Préposé/préposée en loisirs et culture; préposé/préposée à la bibliothèque; préposé/préposée aux activités du centre multifonctionnel; serveur/serveuse; concierge.

POUR POSTULER:

Toute personne intéressée doit postuler **par écrit** en remettant sa candidature et son curriculum vitae au **directeur général** de la municipalité, au plus tard **le 26 avril 2024, à 12h** en les déposant à son attention, sous plis cachetés, à la réception de la municipalité.

Ce poste est ouvert à l'ensemble des personnes, homme ou femme.

Le directeur général et
Greffier-trésorier,

Rick Tanguay.

DESCRIPTION DE POSTE

PRÉPOSÉ AUX ESPACES VERTS

Objectif du poste

Sous l'autorité du Contremaitre, le titulaire du poste exécute diverses tâches reliées à l'entretien des espaces verts et des parcs.

Fonctions principales

- Tond les pelouses à l'aide d'une tondeuse et d'un taille bordure ;
- Épand et vaporise les produits nécessaires à l'entretien des pelouses, des fleurs, des arbres et des arbustes ;
- Effectue la plantation de fleurs et d'arbustes et voit à leur entretien régulier (sarclage, arrosage, etc.)
- Effectue l'arrosage des pelouses ;
- Ramasse les déchets, papiers, verres brisés, feuilles mortes et autres matières semblables sur les terrains de la municipalité ;
- Exécute les travaux de construction et d'entretien mineur, d'aménagement paysagés ;
- Peut diriger le travail des salariés qui lui sont confiés pour l'exécution de ses fonctions ;
- S'acquitte de toute autre tâche connexe à son poste.

Étendue des responsabilités

- L'employé doit se référer à son supérieur pour toute tâche exécutée.

Qualifications minimales

- Diplôme d'études secondaires (DES)
OU
- Expérience pertinente dans un poste comparable.

Compétences requises

- Capacité à travailler en équipe ;
- Capacité à diriger le travail d'autres personnes ;
- Minutie ;
- Disponibilité ;
- Débrouillardise ;
- Adaptation, flexibilité.